traduction fraiche et naïve de l'Imitation de Jesus-Christ, M. de La Mennais acriva bientot à la première phase de cette révolution intérieure dont nous avons déjà parlé. Le ministère Villèle, qu'il avait contribué de toutes ses forces à porter aux affaires, se déprécinit à ses yeux; son ame, qui ne saurait se posséder modérément d'un système, répugnait aux petits moyens et aux subtilités de gouvernement ; les exigences mesquines des coteries politiques ver contre cette nature indisciplinable, de La Mennais crut entendre la voix de Dieu, commença par se dépouiller de la foi monarchique, et se jeta violemment dans l'ultramontanisme. Son ouvrage de La religion considerée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique fut une declaration de guerre aux libertés de l'Église galicane. Il attaquait vive-ment la déclaration de 1682 qui les consacre, et s'efforçait d'abord, en attendant micux, d'établir la suprématic absolue du pape dans l'ordre spirituel. Traduit pour ce dernier livre en po-lice correctionnelle, M. de La Mennais fut defendu par M. Berryer et condamné à 36 francs damende ; c'est à l'occation de ce procès qu'il prononça son fameux mot; "Vous saurez ce que c'est qu'un prêtre." En 1829 il publia non ouvrage des Progrès de la révolution et de la guerrre contre l'Église, et quand la re volution de juillet écluta, il la salua comme l'aurore d'une république universelle qu'il révait déjà, mais avec la suprématie papulo et dans les voie catholiques. Non content de réver, M. de La Mennais s'efforça de travailler à la réalisation de son rève ; il s'entoura d'une phalange de disciples jeunes, ardents et dévonés ; l'abbé Gerbit lui apporta sa plume trempée d'onction évangélique; l'abbé Lacordaire son cloquance aux grandes images, aux vives couleurs : M. de Montalembert son talent de haut goût et l'influence de sa position ; tous aborderent intrépidement l'œuvre de reconstruction sociale, et P. Ivenir fut fondé dans les premiers jours de septembre 1830 pour servir d'organe nux intérêts catholiques unis aux intérêts libéraux: " Votre puissance se perd, et la foi avec " elle, disait L'Avenir à la papa uté. Voulez-" vous stouver l'une et l'autre l'unissez-les 46 toutes deux à l'humanité telle que l'on faite " dix-hant siècles de christianisme. Rien n'est « stationnaire en ce monde; vous avez régné " sur les rols, país les rois vous ont asservie. " Séparez vous des rois, tendez la main aux " peuples, ils vous soutiendront de leur robuste 46 bras, et, ce qui vaut mieux, de leur amour-" Abandonnez les débris terrestres de votre in-" cienne grandeur ruinée, repoussez-les du pied comme indignes de vous (1)."

(A continuer.)

PARTIE RELIGIEUSE.

Voici plusieurs passages remarquables d'un article de l'Espérance, journal protestant, sur le

mouvement religieux de l'Angleterre :
"Depuis quelque temps, il est plus que jamais question de la conversion de l'Angleterre dans le monde catholique.

Il y a fort peu de semaines que le célébre et le savant évêque de Wiseman a fait un appel solennel à l'épiscopat français en faveur de sa patrie. Dans une lettre fort belle il rappele les nuciens rapports des églises de France et d'Angleterre, et il a exprimé le désir que la foi et la prière rétablissent cette ancienne communion entre les deux pays. Il a assuré que l'état netuel de la Grande-Bretagne offre aux catholiques de grands motifs de joie et d'espoir. Les évêques français se sont empressés de répondre à cet appel du prélat anglais, et du sein des églises catholiques de France se sont de nouveau élevées au ciel des prières publiques en faveur de l'Angleterre.

Nous aimons à reconnaître que ce que nous avons lu de leurs mandemens est fort convenable, de forme et de fond. Point d'accusations amères, point de dénigrement, point de calomnio: c'est un langago digne grave, charitable, affectueux même; naturellement, nous ignorous si le reste des mandemens ressemble aux extraits que nous en avous lus. Ainsi, à l'houre qu'il est, curés, séminairistes, simples fideles et communautés prient sur tous les points de la France pour le prochain retour de l'Angleterre B la foi catholique.

Ce n'est pas tout; à la prière on veut mêler l'action. On parle de missions et de missionnaires. On lisait dernierement dans les journaux de la Bretage or on songe à établir dans le pays de Galles, ev Angleterre, une mission de prêtres bas-breteas. On sait que les habitans du pays de Galles et de la Basse-Bretagne ont origne commune, est l'idiome s'est conservé le même chez les deux peuples, sauf quelques altérations de peu d'importance. M. Mahe, pretre du diocèse de Quimper, et qui exerce le ministère évangélique en Angleterre, est en ce taoment en Bretagne, où il s'est rendu à la sollicitation de son évêque pour associer quelques prêtros à son entreprise.

Vuilà les désirs et les efforts de l'église romnino à l'égard do l'Angleterre, désirs et efforts touables, chrétiens et bien entendus : car attaquer le protestantisme dans la patrie des puritains, c'est faire preuve de hardiesse et d'habile-Qual sorn l'effet et de ces prières et de ces travaux ! Dieu seul a le secret de l'avenir, et personne ne connaît le lendemain d'un pen-

Nous n'ignorons et nous ne voulons taire aucun des avantages que la propagande catholique trouvera en Angleterre, soit dans les lois, soit dans les églises protestantes elles-mêmes. Elle jouira d'une ploine et entière liberte; elle pour-

ra écrire, elle pourra prêcher, elle pourra sonder des chapelles, des écoles, des couvents ou elle voudra, autant qu'elle voudra. Il ne se trouvera ni dans l'église angliennne un évêque, ni dans les églises dissidents un ministère, ni dans les chambres un législateur, ni dans la presse un journaliste qui demande pour les catholiques des entraves.

C'est un grand avantage qu'une pleine liberté de conduite et d'action, accordée à un adversaire qui, quand il le peut, n'accorde ren, sinon la persécution.

Ajontez à cela deux sortes d'églises qui, par suite de defants contraires, penvent mener, menent trop souvent, l'une directement, l'autre indirectement, à l'église romaine. L'église anglicanne, pour luquelle nous avons et de l'affection et du respect, renferme en elle un levain de romanisme; protestante par sa confession de foi, entholique par en lithurgie, elle ne sait comment mettre d'accord sa doctrine avec sa discipline. et si, par l'une, elle retient les ames loin du catholicisme, par l'autre elle les y pousse. De leur côté, les églises indépendantes ne sont pas indépendantes seulement, clies sont désunies, divisées et quelquefois même, hostiles les unes DUX nutres.

L'Eglise anglicanne et bien organisée, bien disciplinée, mais elle aime un peu trop les formes et elle a un secret penchant à s'en contenter; elle tolère d'ailleurs de tristes abus : un nuteur célèbre a écrit que cette église était un avortement de la réforme; un autre a dit que c'était un cheval sellé pour le pape. Nous ne voudrions adopter ni une pareille définition, ni une pareille image en parlant d'une église qui compte tant de pasteurs fidèles et tant de membres vivans, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a trop d'affinités avec l'église catholique. Si l'église n'a pas été assez réformée, l'on peut dire que les églises dissendentes l'ont été trop mal. Il y a trop de mulité dans leur culte, trop de rigueur dans leur foi, trop d'indépendance dans leur conduite, trop d'agitation dans leur pieté, trop de bruit dans leur zele.

L'eglise anglicanne est beaucoup trop cléricale, les églises dissidentes sont beaucoup trop sécularisées; les évêques anglicans ressemblent trop aux évêques catholiques ; les ministres dissidens ressemblent trop à des frommes d'affaires, On comprend très bien que les défauts différens, contraires mêmes, des églises protestantes d'Angleterre puissent, doivent assurer des succès à la propagande catholique. On n'a tenu compte jusqu'ici que des côtés faibles de l'église anglicane; nous croyons qu'il faut compter aussi sur les facheux et inévitables effets d'un fractionnement, voisin de la confusion.

Comme en le voit, nous ne dissimulous point les avantages de la propagande catholique en Angleterre.

L'évêque Wisemen en sera pour son appel, les évêques français nour leurs mandemens, les fidèles pour leurs prières; ou plutôt, ces efforts louables, chrétiens dans leur intention, Dieu les henira pour ceux qui les font; ceux qui veulent enseigner la verité et la piété apprendront à les mieux connaître : ce doit être la le vou et l'espoir des protestans français et anglais. Si nous écrivions pour nos confrères d'Angleterre, nous les engagerions à ne pas trop se reposer sur leur force, à toujours avoir l'ail ouvert sur des adversaires qui anuront profiter de leurs fautes s'ils en commettent."

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 20 MARS, 1846.

Histoire de la Semaine.

Un soleil d'Austerlitz, un ciel pur et sans tache, une douce et agréable temperature, les premiers chants du rossignel, ont inauguré ce matin la saichants du rossignol, out iniuguré ce matin la saisson nouvelle; un je ne sais quoi répanda dans l'air, quelque chose de rayonaant, de répuissant, de vievant dans le ciel et sur la terre, le chant du coquatunal, le réveil précoce de la nature ergourdi par un long froid, tout nous aumonte une de ces transitions brusques et rapides, qui vous transportent du sein de l'hiver aux délices du printemps, et que l'on ne rencontre que dans nos climats septentrienaux. Il y a là, dans cette particularité de notre ciel et de notre cimai, dans ce passage subir des origes et di froid d'hier, aux douces maninces d'aujourd'hui, une source de jouissurces inettables et délicienses; vous inhalez l'air frais, vous sentez vos forces redoubler, et en vous une vigueur nonvos forces redoubler, et en vous une vigueur non-velle, vous vous épanonissez aux premiers chandrayons qui vous arrivent; votre cour se sent pris de joies incommes et vous bénissez cette provi-dence, qui varie les saisons, et leur donne à toutes des attraits nouvenux. Mais halte hà! M. le rédacteur ; allez vous nous

parler bien longtemps de la température, quand vous avez devant vous un programme si plein, qui vous appelle, et que nous attendons avec impa-

Pardon, mes dames et messieurs, nous allione Pardon, mes dames et messients, nous allions nous laisser emporter, par la folle du logis, vers ces régions où le printemps n'a point de tru; d ya quelque chose de si inspiratif dans cette brillanto lumière qui incode aujourd'hui notre croisée, de ses flots d'or et de ses confeurs diaprées! Nous oublions que nous avons la, a deux pas de nous, un parlement qui va se réunir, une scène des plus intéressantes, qui commence le drame parlementaire, le plus grand théâtre que l'homme ait orgavisée ur la terre, le spectacle le plus imposant, celni de la terre, le spectacle le plus imposant, celui de l'exercise de ses droits imprescriptibles et souve-rains; nons avions onblié un instant que c'est au-jourd'hui, 20 mars, à trois heures, r. M., que va s'accemplir le plus grand fait d'histoire de notre semaine, l'ouverture du parlement provincial. Suivez nous dans les bâtisses occupées tempo-rairement par la législature, vous verrez ouvelles

rairement par la législature, vous verrez qu'elles ne sont pas si mesquines qu'on dit, après tout. La chambre d'assemblée et celle du conseil sont de-corées avec un goût et une splendeur digne de ceux qui y siègent; vous voyez avec plaisir les réparations et améliorations qui ont été faites durant la vacance aux deux salles des séances ; décorations, meubles, tables, fauteuils, banes, tableaux, tout est propre, peint, verni, frotté, luisant ; les rideaux écarlates aux croisées, les nouveaux fanteuils en mêree couleur, les tapis, les tenture 4, tout donne à la charmbre d'assemblée un air de comfortable et d'aisance qui lui sied à merveille ; vous remarquez le grand escalier qui conduit de l'intérieur à la bibliothèque, en haut ; c'est certainement une grande amélioration, regardez sur la table cette extravagance de notre législature ; la MASSE de bois doré de l'an dernier, a été remplacé par une MASSE toute neuve, le mode d'échimage est aussi changé ; le bec de grat a remréparations et améliorations qui ent été fuites duclairage est aussi change; le bec de gaz a remplace la bougie, mais non pas la gaz sale, à l'o-deur fétide, mais nue lumiere pure et brillante, sans les désagréables exhalaisons du gaz de nos rues, c'est lo mode d'éclaimage adopté pour le parlement impérial à Londres, ce qu'on appelle le Bule light.

Maintenant comme l'heure de l'ouverture du parlement approche, suivoz nous dans la salle du conseil législatif; c'est ici que la toile se lève, la scène décorbe avec un luxe tont a fait aristocratique, représente la chambre des lords, la salle des pa-triciens. Tous ces honorables, conseillers que vous voyez entrer l'un après l'autre, en graud costume et en gant blancs, représentent cet ancien ordre de chevalerie que l'on appelait autrefois, en Europe, la noblesse, qui n'existe plus là que de nom, et qui n'a jamais existé en Amérique, grâce à Dien!

Si nous avious le temps, nous vous conterions Si nous avious le temps, nous vous contenues comment cette noblesso à la fin n'était rien qui vaille, et comment le peuple un bon matin, en a disposé, mais il nous faut revenir à nos moutons, ou plutôt à nos conseillers législatifs: lei, ces messients forment l'ondre intermédiaire entre le peuple et l'autorité royale représentée par le gouverneur; c'est une espéce d'aristocratie au petit pied, constituée au le conseillers de la conseille de l tituée par le gouverneur, pour compléter les per-sonnages du programme constitutionnel, le roi, les lords et les communes.

La conseil, (nous parlons de l'ordre, non pas des messieurs qui le composent anjourd'hui,) a de bien manyais antécédant devant lui. Il y a quelques nonées, son existance n'était qu'une suite de mé laits, si bien qu'il était un des grief de cette mal-heureuse province ; jusqu'en 1837, c'était un bâ-ton dans les roues du char de l'état ; nujound'hui, ce n'est pluscela, mais c'est un corps dont nous ne pouvons reconnaître encore à l'heure qu'il est ni le besoin ni l'utilité ; ses membres apparni le besoin ni l'utilité ; ses membres appar-tiennent au peuple comme vous et moi, ils ne peuvent donc représenter que le peuple, c'est lui alors qui devrait les nonmer; cur avec le con-seil composé de ses créatures, une administration arbitraire pourant encoro en faire un biton des les roues. Done la bulance n'est pas égale, vous avez, MM, du gouvernement, deux poids de votre côté, et nons n'en avons qu'un.

Cependant, depuis que nous sommes en progrès même en fait de principes gonvernementaux et de-puis la mise en pratique de la responsabilité ministérielle, il est convenu que le conseil législatif sera bon enfant, et qu'il n'entravora pas la marche

Ainsi, ne conservez pas d'aigrour contre les honorables messiens que vous voyez la devant vous, assis dans de larges fautenils il bras ; vous auriez tonl de leur en vouloir, de leur titres et de leurs honneurs, car ils sont bien disposés à ne rien faire de

Anjourd'hui leur táche est a peu près honorifi-Aujoura uni teur tache est a peu près bonoritique; vous ne voyez pas de bureaux, d'écritoire, d'encreet de papier devanteux, rien des ustensiles, des instruments du travail et de l'ouvrage. Rovenez demain, après demain, c'est toujours la même chose; vous les entendez discuter, parler; mais de la besogne peu ou point; ce n'est pas ici un des ateliers du parlement. A peine si de temps à autre un vient à band de fabricare que au la care acceptant. ateliers du parlement. A peine si de temps à au-tre on vient à bout de fabriquer un ou deux projets de lois, qui sont presque toujours refondus et rernis à neuf par la chamière d'assemblée, avant d'entrer au livre des statuts.

On nous pardomera, si pour faire connaître le Conseil à nos lecteurs, nous nous sommes servis de la forme incisive de la critique; mais s'il y aquelque chose à dire contre, il y a aussi du pour; toute-fois la forme emporte le fond; nos Conseillers ont des airs nimables et de grands seigneurs, il y a dans leur salle heaucoup plus d'étiqueite, de digni-té que dans la chambre basse; et tout plébéien que nous soyens, nons tronvous l'apparence de hotre conseil tout à fait imposante.

Mais voici le premier des 19 coups de canon qui annoncent Theorre de l'ouverture et du départ de S. E. de sa résidence au quarré Dalhousie.

Lord Catheart s'est rendu aux batisses du parlement avec les cérémonies d'usage. Il était es-corté par une garde d'honneur composée de son état major, de tous les che's des départements militaires en grande tenus et d'une compagnie des Dragons de la reine commandée par le capitaine Jones ; près de la maison du parlement, une compagnie du 52e était stationnée pour le recevoir ; la foule a semblée dans la rue des commisaires etait inchense, la beauté du temps les avait sons donte attités en si grand nombre. A trois heures precises S. E. entrait dans la salle du conseil qui présentait a cette heure un coup d'œil admirable; sur trois rangs de banquettes étaient rangées au-tour de la sulle toutes la beauté, la fushion de Montreal : c'était une myriade de têtes brunes et blandes, de benny yeux, de gais sourires, de brillantes toilettes qui faisaient plaisir à voir ; au centre étaient placés les officiers du conseil, l'honorateur, les juges du bane de la reine; quand l'administrateur fot assis, l'assemblée fut requise a présenter à la barre, quelque instants apres nos braves députés ; l'orateur en tête, fuisaient leur entrée dans la salle du conseil. Alors lerd Cathd'une voix distincte et forte prononça la discours suivant:

Honbles. M.M. du Conseil Législatif, Et M.M. de l'Assemblée Législative.

Le devoir d'ouvrir cette session du parlement provincial est necessairement tombé sur moi. comme administrateur du gouvernement, en conséquence du départ regretté du ci-devant gouverneur-général. Mais j'ai aussi ordre, en même temps, de vous faire connaître qu'il a gracieusement plû à la reine de me designer permanemment comme le représentant de Sa Majesté dans cette province.

En vovs annonçant que je suis ainsi devenu le successeur de lord Metcalfe, vous concourrez avec moi, j'en suis persuade, dans l'expression du regret sincère de la cause pénible qui a éloigné cet homme distingué d'un poste dont il remplissuit les devoirs avec un zèle et une habileté qui lui ont attiré, en toute occasion, la plus haute approbation de Sa Souveraine, et le respect, et la reconnaissance du peuple qu'il a gouverné comme son représentant.

Les diverses adresses qui ont été reçues et adoptées pendant la dernière session de la législature, ont été déposées au pied du Trône. serai heureux de pouvoir vous donner sur icelles la gracieuse réponse de Sa Majesté.

Il était de mon devoir d'appeler, sous quelque circonstance que ce l'ut, votre attention sur l'état de la loi concernant la milice, mais l'incertitude qui a caractérisé les négociations qui ont eu lieu, depuis quelque temps déjà, entre le gouverne ment impérial et celui des Etats-Unis d'Amgrique, me fait un devoir de soumettre plus spécia loment à votre considération la nécessité de la ré-organisation de ce corps pour la défense publique. J'ai la plus grande confiance que la lovauté et le patriotisme de toutes les classes des sujets de Sa Majesté au Canada, se montreront au grand jour, ainsi qu'autrefois et jusqu'à ce iour, dans le cas où leur pays aurait besoin de leurs services et de leur protection. Mais il faut indispensablement aux efforts les plus zélés un système uniforme et bien approprié. Je me fais fort de vous assurer en même temps, que notre gracieuse Souveraine, tout en se reposant invariablement sur l'amour indépendant et loyal de ses sujets canadiens en ce qui concerne la défense du territoire de cette province, et le soutien de la domination britannique en icelle.... que Sa Majesté, dis-je, sera toujours prête, ainsi que ses prédécesseurs l'ont été, à se servir avec promptitude et énergie, des moyens à la disposition de, et appropries à la puissance de l'empire, pour la sécurité de ses possessions dans l'Amérique du Nord.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée:

Le sujet de la liste civile, qui a été mis sous votre considération par mon prédecesseur, attirera sans doute votre attention, en même temps que je me repose sur votre sagesse pour faire des appropriations qui mettront Sa Majesté à même de donner effet à vos souhaits, en recommandant au l'arlement Impérial les changemens que nécessitent votre acte d'Union.

Les comptes fiscaux de la province vous seront soumis immédiatement. Les estimés pour le service de l'année contante seront aussi soumis à votre considération immédiate.

La nécessité de pourvoir à l'exécution des travaux et des ameliorations publiques qui ont été entrepris avec la sanction du parlement fera le sujet de vos délibérations.

J'ai la satisfaction de vous informer que les revenus de l'année dernière n'ont pas été audessous de l'espoir qu'on entretenait sur leur montant, et je me repose sur votre bonne volonté pour faire les appropriations nécessaires pour le service public comme l'intérêt bien entendu du peuple l'exige.

Honorables Messieurs et Messieurs de la Chambre d'Assemblée :

Depuis votre dernière séparation, l'ancienne cité de Québec a vu un incendie désastreux, sans exemples dans ce pays, réduire la plus grande partie de ses édifices en cendres. Mon prédécesseur adopta alors des mesures que les circonstances rendaient indispensables . . . mesures qui seront soumises à votre approbation; -Cette épreuve sevère qu'il a plû à la divine providence de faire sentir aux citoyens de Québec, à fait surgir la sympathie et la bienveillante charité de l'Empire Britannique; et nous pouvons, avec les meilleures raisons, apprécier la noble générosité qui a été! déployée à leur égard; et cotte générosité a prouvé que le peuple de la Grande Bretagne considare les habitans du Canada comme ses frères, et comme ses cosujets de la même puissante nation. Il vous reste, dans votre sagesse, à considérer s'il vous faut adopter des mesures ultérieures plus amples pour réparer les pertes é prouvées par les habitants de la cité de Québec dans la destruction de leurs propriétés.

Les dermères nouvelles de la Mère-Patrie indiquent un changement très-important dans la politique commerciale de l'empire. J'avais pris antérieurement occasion de sofficiter le gouvernement de Sa Majesté de considérer l'effet que la proposition d'un tel changement pourrait avoir sur les intérêts du Canada. Mais jusqu'à ce que nous ayons une exposition plus ample de la réforme projetée, laquelle nous sera ap-portée probablement dans peu de jours, il ne faudrait pas se hâter de présumer que les réclamations de cette Province, à une juste mesure de protection, ont été regardées avec mépris.

Pour ce sujet, comme pour les divers autres sujets qui affectent la prospérité du Canada, et qui doivent vous occuper, j'offre ma coopération cordiale ; et j'espère instamment que sous la direction d'une Providence toute sage, nous serons en état de poursuivre une marche calculée pour promouvoir les meilleurs avantages, et avancer le bien-être d'une colonie dont l'avancet ment est si rapide.

Après la lecture du discours de S. E., les membres de l'assemblée se retirérent dans leur chambre.

Les membres du conseil qui so trouveaient aujourd'hui en ville sont :-

Les honorables Peter McGill, Réné E. Caron, orateur, William Morris, Alexander Fraser, Barthélemy Joliette, John Hamilton, François P. Bruneau, Adam Ferrie, Paul H. Knowlton, Thomas McKay, Gabriel Roy, Philip H. Moore, Amable Dionne, Joseph Dionne, De Boucherville, James Morris, John Neilson, James Gordon.

Les membres présent aujourd'hui à la chambre d'assemblée sont :

MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot Baulton, Boutillier, Brooks, Cauchon, Cayley, Chabot, Chalmers, Chauveau, Christie, Colvile, Cummings, Daly, DeBleury, DeWitt, Dmper, Drummond, Duggan, Ermntinger, Foster, Franchère, Gowan, Guillet, Jessup, Johnston, Lacoste, LaFontaine, Lantier, Lemoine, Leslie, Macdonald de Cornwall. Macdonald de Glen gary, Macdonald de Kingston, Macdonell de Dundas, Macdonell de Stormont, MacNab, Oruteur. McConnell, Méthot, Meyers, Moffatt, Morin, Nelson, Papineau, Powell, Petrie, Price, Prince, Riddle, Robinson, Rousseau, Scott, Seymour, Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith de Frontenac, Smith de Missis. quoi, Stewart de Bylown, Stewart de Prescott, Taschereau, Viger, Webster, Williams, Woods.

Dans la chambre quand l'orateur fut au fauteuil, los nouveaux membres les honorables Viger et Cayley et M. Taschereau furent introduit et prirent leurs sièges; l'orateur lut le discours du trône, et l'on procéda ensuite à quelques affaires de rou-

M. Duggan fait motion que le discours soit imdans les deux langues 250 copies en français.

M. Daggan fait motion que la cousidération du discours de S. E. soit remise à lundi, cette monon passe nem-con.

Diverses pétitions sont soumises à la chambre.

M. Christic donne avis qu'il se propose d'intro-duire devant l'assemblée au commencement de la semaine prochaine 5 out projets de lois con-cernant Gaspe etc. M. Robinson donne avis qu'il soumettra à la considération de cette honorable chambre la question de savoir s'il ne conviendrait pas de demander an gouvernement impérial la REDUCTION DU POSTAGE DANS LES COLONIES, M. le solliciteur général Sherwood donne avis qu'il se propose d'introdaire un bill pour amender les lois d'enrégistrement. M. Aylwin donne avis qu'il demandera à cette chambre qu'une humble adresse soit présentée à S. E. l'administrateur, le priant de communiquer à la chambre toute correspondance qui peut avoir en lieu entre le gou-vernement colonial ou impérial et sir James Stuart, par laquelle il aurait été permis à cet hon. Monpar laquelle il aurait èté permis a cet hon. Mon-sieur de se dispenser de ses devoirs comme jugo en chef de la province, et de s'absenter du siège de sa jurisdiction et notamment de venir passer quelques semaines à Montréal quand ses services étaient requis à Québec. M. Sherwood ayant en-suite fait motion d'ajourner à lundi, M. Jimmy Johnson s'y opposa fortement en disant au minis-tère qu'il était temps pour eux de faire quelque chose, qu'il y avait maintenant deux ans qu'ils se préparaient; que s'ils se sentaient incapables de tien faire, ils feraient mieux de le dire; que les membres du Haut-Canada n'étaient pas venus les membres du Haut-Canada n'étaient pas venus à Montréal pour rien etc., etc., la chambre s'ajour-na à lundi.

Nous regrettons de voir dans le discours de l'administrateur l'allusion faite a la reconnaissance da peuple de cette province que lord Metcalfe a em-portée avec lui. Le ci-devant gouvernour s'était mis a la tête d'un parti en Canada. Il a pu être regretté par ce parti, mais il ae l'a pas êté par la majorité de nos compartrotes. Il était descenda dans l'arène où il ne devait pas descendre, son départ est loin d'être regretté comme gouverneur, l'état de chose et le système d'intimidation, do violence et de corruption organisé sous son adminis-tration a fait un tort immense à la colonie, en détruisant tout ce que son prédécesseur avait pu faire

Celte allusion amènera sans doute d'amères

Celle altasion amenera sans doute d'ameres discussions qui seront aussi intempestives qu'inutiles. L'administrateur aurait-il l'idée de marcher sur les traces de lord Metcalfe?

Qu'il y songe auparavant; s'il en avait l'idée qu'il se rappelle ce mot adminible de Napoléon dans sa puissance: "Fontanes, savez-vous ce que l'admire le plus dans le monde? c'est l'impuissance de la torce à oramiser quelque chose." sance de la force à organiser quelque chose."

Ce mot est la condamnation de toutes les organi-

sations tictives, et de toutes les usurpations consti-

LE CHEMIN DE FER ENTRE PORTLAND ET MONTRÉAL.

Les dernières informations que nous avons sur cette magnifique entreprise, sont propres à causer une vive satisfaction à nos compatriotes. Les travaux vont commencer bientôt.

D'après les dispositions de l'acte du parlement, il est nécessaire qu'un certain montant des actions son pris avant que le comité d'administration puisso commencer ses opérations. Il parait qu'aujour-d'hui le nombre d'artions souscrites dépasse le chifte voulu par la loi. MM. Galt et Brooks, deux chaffic voulu par la lot. MM. Gait et Brooks, deux des personnes les plus engagées dans ce projet se sont rendus à Boston, à la recherche d'ingénieurs, la semaine dernière, et là, voyant qu'il restait encore à disposer d'une grande partie du capital pour cette partie de la ligne entre Montréal et la frontière anéricaine, ils ont fait application à quelques capitalistes de Boston, qui ont pris en un seul jour plus de mille actions!

plus de mille actions!

Cette décision de la part des hommes d'affaires de Boston est une preuve très forte de la confiance qu'ils ont dans le projet. Ils ne sont pus personnellement intéressés dans l'entreprise, et ce ne peut être que parce qu'ils apprécient lous les avantages de la ligne qu'ils se sont engagés avec tant de libéralité. Nous devens riquiter que le comité A béralité. Nous devons ajouter que le comité à Montréal a fait tous ses efforts et que dans la dernière quinzaine, 110 actions ont été prises en cette

Rien ne peut, à présent, empêcher le projet d'être exécuté. Il y a eu une assemblée du cornité, mar-di matin, nous n'avons pu savoir le résultat. La ligne don aller de Montréal à Melbourne, de

Melbourne à Sherbrooke, et de Sherbrooke à Here-ford, à la ligne de la frontière. Un embranche-ment doit joindre Stanstead à Sherbrooke.

Maintenant que les probabilités de la guerro se saison des affaires et de l'activité est arrivée; que les membres de la législature, les grands propiètaires, les principaux capitalistes de la province, sont réunis en cette ville, nous croyons que c'est plusque jamais l'occasion de soumettre à l'attention publique cette question léid aut contraversés. tion publique cette question déjà tant controversée des chemins de fer.

It est temps que nous ayons un chemin de fer à la mer; tout le monde en convient et en sent même l'urgente nécessité, si on ne veut pas laisser en-fouies dans nos forêfs de l'Ouest les richesses qu'une providence bienveillante a prodigué à notre Canada. Si on ne vent pas surtout, refuser à nos Canada. Si on ne vent pas surtout, refuser à nos townships de l'Est et à diverses parties de la province un accès possible et praticable à un marché avantageux pour leurs denrées, et si enfin on ne vent pas perdre le transit des produits américains venant de l'Ouest.

venant de l'Ouest.

Lorsqu'il s'agit d'une entreprise de l'importance de celle-ci, d'une amélioration qui doit faire tant de bien à la partie du pays dans laquelle elle se fora, il est bien naturel que chacun désiro l'avoir dans sa localité, dans son district. De la les réclamations égalemont légitimes, qui sont venues s'offiri des deux districts de Montréal et de Québec. Le district de Québec (en bas) a certainement